

Je m'appelle Joe. Mon parcours professionnel a été fixé au sortir de l'école et puis au boulot. Je n'ai pas choisi mes études par conviction, disons qu'on a un peu choisi pour moi. La vie m'a entraîné dans sa spirale, boulot, famille. Je n'ai jamais pris le temps de me poser les bonnes questions même si au fond de moi, je savais que je ne voyageais pas sur le bon chemin.

Et puis un jour, restructuration, licenciement, déprime, famille qui vole en éclat. Repli sur soi...

J'ai cinquante ans, je n'ai qu'une vie, je veux enfin m'épanouir dans la vie et exercer un métier qui me corresponde. Je fais le point avec un accompagnateur professionnel (chez un opérateur que je préfère ne pas nommer, pour éviter des ennuis supplémentaires) qui plutôt que m'accompagner dans cette voie m'enfoncé davantage dans la précédente. Je suis un « profil » irrémédiablement lié à mon expérience professionnelle passée. J'exprime mon souhait de me réorienter. On m'entend mais, m'écoute-t-on ? Je reçois des offres d'emploi toujours orientées dans le même secteur d'activité. Suis-je un incompris ?

Je décide alors de prendre les choses en main. Je trouve une formation organisée par une EFT qui propose un apprentissage en adéquation avec mes souhaits professionnels. Je sens qu'enfin les choses vont bouger pour moi. Je n'ai qu'une vie, aujourd'hui, elle prend un autre chemin, après plus de 2 ans de galère au chômage.

Hélas, déjà un obstacle, pour m'inscrire dans cette EFT, je dois obtenir une dispense de l'ONEM. Je m'inscris avant d'obtenir la dite dispense. Simple formalité administrative pense-t-on. Formalité administrative, mon œil ! Trois semaines plus tard, je reçois la réponse tant attendue. Et là le couperet tombe, je peux suivre la formation mais je ne perçois plus mes allocations de chômage. Je suis soi-disant trop qualifié pour ce genre de formation. En outre, comme j'ai commencé avant d'obtenir la dispense, je suis sanctionné financièrement.

Ma réinsertion professionnelle commence par une exclusion...